

Comité d'Entreprise du 20 juillet 2017

Le DIGITAL, un gros col à monter

La direction a présenté un plan très ambitieux sur le digital dans le groupe, un plan en mode programme sans déclinaison précise. Seul le constat est fait : on part de très loin et il faudra multiplier les efforts pour prendre le train en marche.

Les élus CFDT ont souligné les efforts à réaliser pour améliorer les outils informatiques actuels. La transition digitale ne pourra être effectuée qu'avec l'adhésion des collaborateurs du groupe.

Comment aujourd'hui obtenir cette adhésion alors qu'une perte de confiance s'est installée dans la capacité du groupe à déployer des outils informatiques performants ?

Si cette transition digitale est inévitable, la CFDT pose une autre question essentielle : **quelles seront les conséquences sur l'emploi, en termes de volume et de qualification ?**

La direction a été claire sur un point : les impacts sur le volume de l'emploi ne seront pas brutaux. Pour elle, l'inclusion du digital dans les modes de fonctionnement se fera progressivement, ce qui permettra de gérer les éventuelles pertes d'emploi dans le temps.

Pour l'adaptation du salarié à l'évolution de son emploi, la DRH prévoit un plan d'accompagnement. Les collaborateurs impactés par les évolutions digitales devront acquérir un socle commun de compétences digitales. Puis des formations, des entretiens, des mobilités et des recrutements seront mis en place par métiers.

Si les principes sont posés, la CFDT a demandé de pouvoir suivre concrètement les évolutions des métiers, l'accompagnement mis en place et les coûts financiers d'un projet estimé à 20 millions d'euros à ce jour. Car l'enjeu essentiel de ce chantier, pour la CFDT, est qu'il ne laisse aucun salarié sur le bord de la route.



Agences communes Ag2r-La Mondiale / ViaSanté

Les élus ont pris connaissance du projet de mise en place d'agences communes ALM et VIA SANTE sur le département de la Haute Garonne.

Ces nouveaux locaux communs pourront être utilisés par tous les marchés du groupe et devraient permettre d'augmenter le flux des clients. La direction présente ce projet comme une opportunité locale mais la notion de « modélisable » est inscrite dans son document de présentation, ce qui suppose l'apparition d'autres projets de ce type sur d'autres agences du territoire.

Une mutualisation sur son 31

La CFDT a insisté sur le manque de vision globale dans les relations VIA SANTE et AG2R LA MONDIALE.

Cette création d'agences communes se place dans une stratégie trop floue.

Pour les agences communes de Toulouse présentées, beaucoup de questions relatives à la cohabitation de collaborateurs de statuts et modes de rémunération différents n'ont pas eu de réponse.

Evolution marketing et développement commercial

Une évolution de l'organigramme a été présentée. L'objectif est de mettre en évidence des interlocuteurs clairement identifiés sur le domaine de la santé individuelle et petit collectif, notamment pour VIA SANTE et les mutuelles partenaires, ainsi que de simplifier l'organisation marketing en regroupant l'animation métier et le pilotage des activités.

Autres points sur le commercial

La CFDT a également questionné la direction sur des primes commerciales non versées alors que le bilan des réalisations commerciales fourni au CE montrait des objectifs atteints. La direction a répondu que le bilan transmis ne correspondait pas à la période de comptabilisation des affaires dans le cadre du challenge. La prime collective aurait été versée à toutes les régions qui dépassaient les 100% des objectifs de l'année comptabilisation.

Une fois de plus, la CFDT a regretté le manque de transparence dans les calculs et les versements des primes relevant des challenges commerciaux.

La seule solution pour régler ce problème passe par la négociation d'un accord collectif.

La CFDT a questionné la DRH sur la lettre d'objectif adressée aux salariés ex-REUNICA et l'obligation faite de signer le document. La direction a répondu que la pratique de notifier par mail les objectifs qui existaient sur le périmètre REUNICA n'est pas conservée. La seule présentation en réunion des objectifs sera la norme. La lettre adressée aux commerciaux cette année est purement informative, elle ne doit pas être signée et ne sera pas renouvelée en 2018. Thierry CHERIER a fait passer le message aux directeurs régionaux.

Situation générale de l'entreprise

Pour la direction générale, la situation est encourageante tant en retraite complémentaire qu'en concurrentiel. Les résultats de la SGAM AG2R LA MONDIALE ressortent pour l'année 2016 à un très bon niveau, 320 millions d'euros et les résultats des fonds de gestion retraite atteignent en 2016 98,5 millions d'euros.

Comment dans ces conditions expliquer les économies que la direction impose à tous les postes budgétaires du groupe, et notamment aux frais de personnel ?

Nous ne pouvons pas nier que l'environnement reste complexe et comporte d'importants défis : les critères de la norme Solvabilité 2, les taux d'intérêt particulièrement bas, l'ANI santé, l'inflation, la concurrence... D'autres défis comme la DSN et le digital auront aussi de forts impacts sur l'entreprise.

Pour la partie retraite complémentaire, le régime unifié arrivera le 1^{er} janvier 2019 et entraînera de facto la fusion des institutions de retraite du groupe avec des conséquences politiques et techniques.

Le résultat d'AG2R REUNICA PREVOYANCE est lourdement déficitaire en 2016 (-42M€), même si les provisions passées masquent une amélioration sur le plan technique.

Donc, pour les élus CFDT, un pilotage rigoureux du groupe est sans doute nécessaire pour éviter des suppressions d'emploi dans les années qui viennent. Pour autant, l'austérité budgétaire pratiquée par la direction est-elle justifiée ?

Pourquoi être allé aussi vite sur les économies réalisées en retraite alors que les réserves financières importantes seront ponctionnées par les fédérations ?

Pourquoi, alors que le plan d'entreprise prévoit de diminuer les frais de gestion de l'ensemble du groupe de 10% d'ici 2020, les charges courantes du GIE en 2016 ont été inférieures de 20M€ au budget prévisionnel voté par les Conseils d'Administration ?

Pour seule réponse, la direction générale se félicite « d'avoir pris de l'avance ce qui lui évitera de prendre du retard ». Force est de constater qu'elle pratique de mieux en mieux l'art d'éviter les sujets fâcheux et de refuser tout débat sur les économies réalisées sur les frais de personnel.

Car les élus du CE l'ont souligné dans leur avis donné sur la situation économique « Si les performances économiques et financières du groupe sont en amélioration, si la trajectoire de réduction des coûts est respectée, et si les objectifs de solvabilité sont atteignables, à **« quel prix social » devons-nous, cependant, payer ces résultats ?** »

Sur les 48 millions d'euros de réduction de nos frais de gestion, 41 millions d'économie ont été faits au détriment des salariés (13 millions sur les frais de personnel et 28 millions sur la variation du passif social). Ces économies dégradent directement la qualité de service rendu aux clients ainsi que les conditions de travail et la motivation des salariés.

Le Comité d'Entreprise a donc demandé que le groupe ralentisse les restrictions budgétaires pour limiter les impacts sociaux et que la direction reprenne « la main, demain », sur les conditions de travail de ses collaborateurs.

Toujours sur la situation économique, la direction a informé le CE de la constitution d'une Société de Groupe d'Assurance de Protection Sociale (SGAPS), couvrant le périmètre concurrentiel (hors ARPEGE et MUTA SANTE). L'objectif premier sera de mutualiser les pertes des entités constitutives.



La CFDT a questionné la direction sur VIA SANTE, « la mutuelle santé » AG2R LA MONDIALE, dont les liens avec le groupe seront renforcés dans le prochain plan d'entreprise. Quand une vision stratégique de ce partenariat sera-t-elle présentée aux différents CE ?

La CFDT a demandé également que des passerelles soient mises en place entre les élus AG2R REUNICA et VIA SANTE.

La CFDT a évoqué la situation d'ARPEGE qui a refusé d'entrer dans la SGAPS AG2R LA MONDIALE et les conséquences possibles sur l'emploi. Pour le directeur général, la question d'une sortie d'ARPEGE du groupe ne se pose pas et les salariés font partie intégrante du GIE AG2R REUNICA. Cependant, la CFDT a souligné que dans l'attente d'une position claire des administrateurs ARPEGE, les salariés de Strasbourg et Mulhouse restent dans l'incertitude la plus totale.

A l'issue de ces échanges, les élus du comité d'entreprise ont rédigé un avis unanime sur la situation économique et financière de l'entreprise, avis qui sera envoyé au Conseil d'Administration.

Retrouver l'intégralité de l'avis des élus du comité d'entreprise sur le site internet de la CFDT :



www.cfdt-ag2r.com